

Assistante chef de projets

Margaux Glasson



Séraphine Grellier

Pré-diagnostic

Le pré-diagnostic permet de dresser un inventaire des habitats et de la présence potentielle d'espèces végétales et animales, et d'évaluer leur valeur écologique en termes de patrimonialité. C'est une phase essentiellement bibliographique.

1. Présentation des aires d'études du projet
2. Occupation du sol
3. Le contexte du site face au SRCE
4. Les ZNIR dans l'aire d'étude éloignée du site
5. Pré-diagnostic pour chaque taxon
6. Les enjeux du site



Source : inpn.mnhn.fr

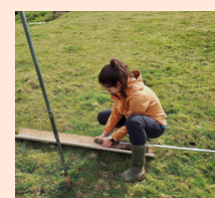
Diagnostic

Le diagnostic rend compte des sorties terrains et des expertises. Une partie est réservée à chaque taxon, où chaque expert explique ce qu'il a vu sur le terrain. L'objectif est de faire ressortir les enjeux pour chaque taxon, avec une cartographie associée.



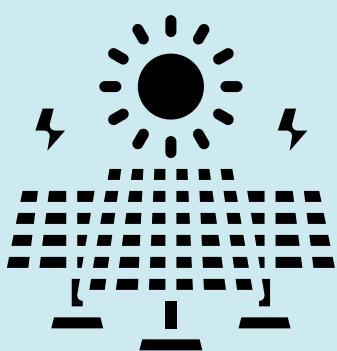
Taxons étudiés :

- Flore et habitats naturels
- Zones humides
- Avifaune
- Chiroptères
- Amphibiens
- Reptiles
- Mammifères
- Entomofaune



Suivi post-implantation

Une fois les projets implantés et en exploitation, des suivis sont souvent préconisés par le bureau d'études pour vérifier la bonne insertion du projet dans son environnement. Par exemple, des études peuvent être menées afin d'étudier la recolonisation de la biodiversité et de l'efficacité des mesures ERC mises en place.

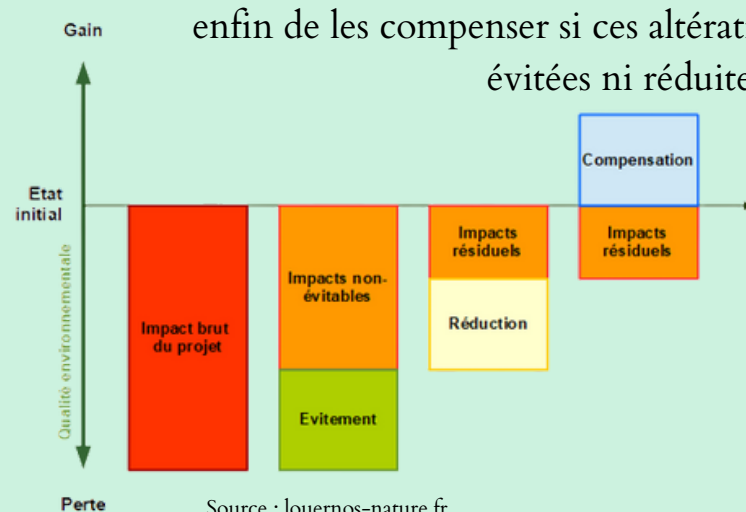


Etude d'impacts d'un projet photovoltaïque

Evaluation environnementale

Cette partie reprend les enjeux écologiques des taxons, exprimés à la fin du diagnostic, afin de rédiger les mesures ERC du projet.

ERC « éviter, réduire, compenser » : des mesures qui ont pour but d'éviter les altérations sur l'environnement, puis de les réduire si l'évitement est incompatible avec le projet, et enfin de les compenser si ces altérations n'ont pas pu être évitées ni réduites.



Source : louernos-nature.fr

